



## APPEL À COMMUNICATIONS : COLLOQUE INTERNATIONAL

### RECONFIGURATIONS MALIENNES ET SITUATIONS OUEST-AFRICAINES : COHÉSIONS, TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT

2-4 NOVEMBRE 2020, BAMAKO, MALI

**ARGUMENT** – En janvier 2012, un conflit armé d'une violence et d'une ampleur inédites éclatait dans le nord du Mali, mettant en lice un État en déliquescence face à une série d'organisations armées portant des revendications qui allaient de la sécession à la proclamation d'un État islamique. Cet effondrement, qui causa la mort de 7 000 personnes, dont 2 500 civils, et l'exode de 380 000 autres, persiste sans que l'on puisse en entrevoir l'issue huit ans plus tard. Au-delà des événements qui se sont enchaînés en quelques semaines, ce conflit n'est pas le seul résultat d'une conjoncture ; il interroge le mode de gestion des pouvoirs publics, mais aussi la structure et le fonctionnement d'une Troisième République, qui devait ouvrir la voie à la démocratie malienne.

Programmé presque trente ans après la transition démocratique, ce colloque sur les *Reconfigurations maliennes* est le fruit d'un partenariat scientifique qui s'est concrétisé à travers la création du Laboratoire Mixte International MaCoTer. Il s'agit ici d'un moment de réflexion et de réflexivité sur les raisons pour lesquelles ce pays s'abîme dans un conflit fratricide. Mais ce colloque entend aussi capitaliser des savoirs et se veut prospectif pour le Mali et ses voisins, tous confrontés aux mêmes questions de gouvernance, de politiques néolibérales, de justice sociales, d'éducation, de prérequis sécuritaires. Des interventions tant sur le Mali que sur d'autres pays de la sous-région sont donc attendues.

Penser la sortie de crise, c'est aborder la résilience d'une société tout entière, le « développement durable », l'environnement de la crise : les politiques publiques extraverties, les États faibles, le flottement des normes, l'éthique des services publics, l'état de droit en question. C'est enfin s'interroger sur la notion de « crise » elle-même, tantôt transitoire, à la fois brusque et intense, tantôt permanente, durable, comme si les changements structurels ne parvenaient jamais à se réaliser.

Ce colloque s'inscrit dans les bilans en cours des démocraties africaines et du récit national que chacune d'elle prétend incarner. Si tout n'est pas à rejeter et que d'autres analyses doivent pondérer une vision parfois trop caricaturale, les attentes et les frustrations, auxquelles ces trente dernières années de pluralisme politique ont donné lieu, éclairent la violence de la crise que traversent aujourd'hui le Mali et ses voisins : conflictualité, sécessionnisme et intégration nationale ; enjeux de terre, de terroir et de territoire ; cohésions sociales, identités et récit national ; migration, circulation et exode ; éducation, éthique et développement... Tous ces questionnements s'articuleront sur quatre axes thématiques.



**AXE 1 – RECOMPOSITION DES TERRITOIRES, MOBILITÉS, MIGRATIONS ET RETOURS.** À partir de la situation malienne et au-delà, il s'agit de rendre compte de l'évolution des rapports à l'espace et aux mobilités dans des contextes de crise, que celle-ci soit politique, démographique, sécuritaire ou encore climatique. Depuis une dizaine d'années, on assiste à un renouveau des recherches sur les mobilités, proposant des cadres conceptuels et des champs d'études peu investis dans le contexte du Mali et de l'Afrique de l'ouest en général. La notion d'*aspirations à migrer*, par exemple, permet de distinguer le souhait de migrer des aptitudes à le faire et d'identifier ainsi les facteurs qui conditionnent la réalisation de tels projets. De même, le croisement des questions *genre et migration* est intéressant pour rendre compte des parcours de femmes et d'hommes à l'aune des stratégies de leur groupe d'appartenance. Ce renouveau permet de mieux appréhender le processus, avec ses contraintes sociales, économiques et financières qui peuvent régir les choix résidentiels et leur durée, et révéler aussi l'importance des réseaux dans la mise en œuvre des projets migratoires. Plusieurs questions peuvent être abordées ici. Observe-t-on de nouvelles aspirations à migrer ou bien des pratiques migratoires atypiques du fait des crises ? Comment les populations réfugiées ou déplacées envisagent-elles le retour dans leur pays ou leur région d'origine ? Et retourner pour s'installer où ? Alors que les migrants de la région de Kayes ont été des acteurs importants des réformes de la décentralisation malienne, quel est désormais leur rôle sur la scène politique du pays ? Le conflit de 2012 est en effet venu reposer avec force et violence la question du pouvoir – et donc de la légitimité de l'État malien à le détenir – au sein du territoire national et des « terroirs d'identité », tout comme celle de l'intangibilité des frontières du pays. Dans ce bouleversement des logiques d'enracinement du pouvoir sur des espaces et des hommes, la raison du plus fort, toujours temporaire, localisée et terrorisante, s'impose aux populations, aux plus démunis, révélant un hiatus entre territoire imaginé et territoire réel, entre pratiques économiques et sociales fondées sur la mobilité et représentations fixistes héritées de l'expérience coloniale et du modèle centralisé français. On cherchera à voir ici les dimensions institutionnelles des recompositions territoriales (legs historiques, décentralisation, régionalisme, fédéralisme, identification religieuse), aussi bien dans leurs impasses que dans leurs aspects innovants. On s'attachera également à rendre compte des expériences vécues par les populations, avec un regard particulier sur la manière dont elles suppléent les services publics qui ne sont plus pris en charge par l'État. Enfin, on s'interrogera sur les pressions pesant sur les villes du fait de l'arrivée de réfugiés/déplacés des zones de guerre, de la résonance que les conflits ruraux peuvent y avoir et des ressources internationales de l'économie de la guerre ou de la paix qui s'y concentrent, notamment dans la capitale Bamako.

**AXE 2 – COHÉSIONS SOCIALES : PRESCRIPTIONS RELIGIEUSES, SUPPLÉANCE ET ÉCONOMIE MORALE DU DÉVELOPPEMENT.** Dans ce questionnement sur les cohésions sociales, l'économie morale du développement se voit interpellée à double titre : celui de l'éthique, comme objet politique en partage dont l'énoncé le plus affirmé est porté par le religieux ; celui de l'efficacité aussi, dans la mesure où sept ans après le rétablissement des institutions, reconstruction et réconciliation demeurent invisibles pour la plupart des Maliens. La corruption, la prévarication, les détournements sont souvent cités comme autant de manquements à l'éthique et l'efficacité. Mais toutes ces manières de détourner d'argent public ne génèrent-elles pas une certaine redistribution par le bas qui pallie en partie la défaillance de l'État en termes d'intérêt général et de protection sociale ? Si cette redistribution ne repose pas sur une logique d'équité, elle n'en alimente pas moins une structure sociale clientéliste, mais dont il reste encore à voir si elle constitue un mode de régulation sociale, de cohésion et de médiation. Se pose ici la question du rapport entre la norme et la pratique, entre l'efficacité et l'éthique de l'une et de l'autre, selon l'autorité qui la fixe et les logiques d'exécution. A partir d'exemples concrets au Mali et ailleurs, on cherchera à mettre en évidence l'écart entre prescription morale de l'économie du développement – modalités des passations de marché, préservation du bien public, « bonne gouvernance » et intérêt général – et éthique locale en lien avec les cohésions sociales – réseaux clientélistes et d'autorité, charité et préparation de l'au-delà, *suppléance* vis-à-vis de la protection sociale et des services publics. Dans

quelles situations cette suppléance est la plus prégnante ? Lorsque l'État, les pouvoirs publics ou le secteur privé n'interviennent à aucun moment dans le processus (*exit* les politiques d'externalisation, de concession, de délégation) ? Lorsque l'initiative se met en place de façon empirique et autonome (*exit* l'idée du supplétif qui suppose une action préalable de l'État) ? Ou encore lorsque les activités menées sont définies selon des normes qui répondent à une efficacité non réductible à celles de l'État et la logique comptable (*exit* la notion d'informel qualifiant le secteur d'activités qui échappe à la fiscalité et aux normes rationnelles-légales) ? On se demandera également si l'institution religieuse supplée l'État, notamment dans le secteur des services non marchands (éducation, santé, médiation juridique, etc.). Si oui, existe-t-il d'autres espaces sociaux (chefferie, association, « grin », quête de notoriété, « débrouillement », etc.) engagés dans cette même logique ? Enfin, les normes sociales de cette suppléance sont-elles influencées par celles du religieux, et dans quelles proportions ?

**AXE 3 – TERROIRS D'IDENTITÉS ET MÉDIATIONS CULTURELLES.** À l'époque coloniale, prévalait l'idée que le Soudan français était majoritairement pétri d'une culture préislamique dominée par des mythes cosmogoniques et une spiritualité particulière. Les sociétés locales étaient perçues comme hiérarchisées, avec des castes, des griots, des chefferies, et l'on faisait alors référence à des « religions du terroir ». Le Mali indépendant reprendra cet imaginaire du « terroir » pour désigner un Mali séculaire, « traditionnel » – et forcément « précolonial » – substantialisé à travers la notion de *bamanaya*. Véritable concept de la modernité, la *bamanaya* rend compte de la mutation de ce qui constituait historiquement une profusion de ces cultes, en une doctrine de l'identité censée animer le récit national. Ce faisant, la *bamanaya* s'érige en importante médiation culturelle, au moins pour les Maliens, majoritaires, qui se considèrent partie-prenante de cette identité. Car la dynamique de crise au Nord et la détérioration de la situation au centre reposent différemment la question de ce récit national. Le cliché d'un Nord toujours essentialisé et sécessionniste qui porte atteinte à l'État-nation ne tient pas. Pour sortir de ce biais, il faut connaître ce qu'est un pôle de pouvoir, les logiques sociales qu'il convoque et les investissements qu'il nécessite. À travers les données de terrain physiques et virtuelles (le Net et les médias sociaux), on interrogera la *diversité culturelle* sur laquelle s'est bâti le Mali contemporain, une diversité fondée sur des siècles de diffusions et de croisements qui recombinaient les cultes locaux et l'islam dans un imaginaire national précisément médiatisé, mais dont les processus actuels d'homogénéisation, d'une part, de convergence, d'autre part, interrogent. On s'attachera aussi à identifier ce que George Balandier avait appelé des « reprises d'initiative », lorsque la société revalorise ses structures en termes de pratiques, avec le besoin de s'exprimer, de fabriquer du social, de créer des réseaux de solidarité, des médiations. À côté des pratiques, on analysera également les formes symboliques (thérapeutiques, religieuses, artistiques, mythiques) que ces « reprises » convoquent ou inventent, les productions et les discours qu'elles charrient et les nouvelles connexions ou déconnexions qu'elles manifestent. Dans un paysage médiatique marqué par le développement accéléré des outils numériques et les partages de contenus, on se demandera comment les dynamiques globalisées réifient ou, au contraire, font sauter les clivages identitaires, et comment les pratiques de connexions renouvèlent les formes d'engagement, d'adhésion ou de contestation des modèles sociaux ?

**AXE 4 – CONFLIT LOCAUX, CONFLITS GLOBAUX : LES LOGIQUES POLITIQUES ET TERRITORIALE DE LA CONFLICTUALITÉ.** La crise de 2012-2013 a mis en lumière les défis de décentralisation et de gestion foncière qui se posent au Mali. Il s'agit d'abord de revenir sur des déterminants des tensions institutionnelles et politiques des deux dernières décennies, notamment le décalage entre la reconnaissance juridique et la spoliation marchande des droits coutumiers, une conflictualité foncière généralisée, des revendications remettant en cause la gestion centralisée du pays, la contraction des missions de l'État dans une logique de projets redevables des partenaires techniques et financiers. Mais les suites de ce moment critique que constitue la réforme foncière, curieusement qualifié de « transition » en échos de l'année 1991, invitent aussi à analyser ces enjeux

dans le temps politique « post-crise ». Car des propositions de négociation et de solution n'ont cessé d'être formulées, tant bien que mal, pour conduire à l'Accord d'Alger, aux suites à donner à la décentralisation au Mali, à la réforme domaniale et foncière projetée en 2014, à la mise en place d'Agences de développement régional, à la reprise d'une réforme de la régionalisation. Mais en quelques années, le report puis le renoncement à la tenue d'élections régionales, le renouvellement des élus locaux sur des bases fragiles et contestées, le glissement des violences vers le centre du Mali, la course aux titres fonciers et la dérégulation des conditions d'établissement des droits formels de propriété, le bilan limité du cadastrage des parcelles dans la capitale et ses environs..., tout cela a joué comme facteurs d'aggravation plutôt qu'apaisement d'une crise de cohésion ressentie à différentes échelles de l'espace malien. La dimension territoriale des conflits et des perspectives de régulation conduira à relier les tensions qui s'expriment localement, dans les communes, les terroirs et les quartiers, à celles ressenties comme étant plus globalement nationales et régionales. On s'interrogera sur l'essentialisation qui s'ensuit des catégories Nord, Sud, Sahel, etc., et comment, en ses différentes échelles, l'espace est érigé en diagnostic d'insécurité et de faiblesse d'action, ou en remède de recomposition institutionnelle et de réenchâtement des mobilisations sociales. Dans ces désordres du territoire, on portera une attention particulière aux tenants et implications d'une urbanisation très rapide, d'autant plus perturbante que l'étalement des villes révèle le fonctionnement en silo des pouvoirs publics s'affranchit de frontières régionales et communales, compromet la fenêtre d'opportunité du bonus démographique et redéploie nombre d'incertitudes environnementales et sanitaires sur les périphéries mouvantes des agglomérations.

#### **COORDINATION**

Fatoumata COULIBALY

Gilles HOLDER

Maryama SISSOKO

#### **COMITÉ D'ORGANISATION**

Monique BERTRAND : Géographe, Institut de Recherche pour le Développement, France

Jean-Paul COLLEYN : Anthropologue, École des Hautes Études en Sciences Sociales, France

Baba COULIBALY : Géographe, Institut des Sciences Humaines, Mali

Fatoumata COULIBALY : Géographe, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

Balla DIARRA, Géographe, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

Charles GRÉMONT : Historien, Institut de Recherche pour le Développement, France

Gilles HOLDER : Anthropologue, Centre National de la Recherche Scientifique, France

Sandrine MESPLÉ-SOMPS : Économiste, Institut de Recherche pour le Développement, France

Emmanuelle OLIVIER : Ethnomusicologue, Centre National de la Recherche Scientifique, France

Abdoul SOGODOGO : Politiste, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako, Mali

Céline THIRIOT : Politiste, Sciences Po Bordeaux, France

Idrissa Soïba TRAORÉ : Sciences de l'éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali

## **COMITÉ SCIENTIFIQUE**

Aghi BAH : Sociologue, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire  
Moussa DJIRÉ : Juriste, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako, Mali  
Flore GUBERT : Économiste, Institut de Recherche pour le Développement, France  
Francis AKINDÈS : Sociologue, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire  
Sylvie BREDELOUP : Socio-anthropologue, Institut de Recherche pour le Développement, France  
Massa COULIBALY : Économiste, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali  
Samba DIALLO : Géographe, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali  
Tiéman DIARRA : Sociologue, Point Sud, Centre de recherche sur le savoir local, Mali  
Mamadou DIOUF : Historien, Université Columbia, USA  
Émile Brou KOFFI, Géographe, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire  
Fabienne SAMSON : Anthropologue, Institut de Recherche pour le Développement, France  
Mahamane TIDJANI ALOU : Politiste, Université Abdou Moumouni, Niger

## **STRUCTURE ORGANISATRICE**

Laboratoire Mixte International MaCoTer (IRD, ULSHB, USJPB, USSGB)

## **PARTENARIAT SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET FINANCIER**

Centre d'Études en Sciences Sociales sur les mondes Africains, Américains et Asiatiques (UMR 245 IRD)  
Institut des Mondes Africains (UMR 243 IRD)  
Institut de Recherche pour le Développement  
Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Mali  
Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako  
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako  
Plate-forme d'Analyse, de Suivi et d'Apprentissage au Sahel (AFD)  
Projet AFRINUM (ANR)

## **MODALITÉS D'ORGANISATION**

Les résumés des communications soumis au comité scientifique doivent être rédigés en français ou en anglais. Les textes compteront entre 200 et 300 mots, comprenant un intitulé et la mention de l'Axe thématique souhaité.

Les résumés seront accompagnés d'une note biographique précisant : nom, prénom, titre et/ou fonction, institution de rattachement, pays, adresse électronique.

Le résumé et la note devront être adressés par e-mail à : [socdev.macoter@gmail.com](mailto:socdev.macoter@gmail.com)

## **CALENDRIER**

- Appel à communications : 10 avril 2020
- Réception des propositions de communication (abstracts) : 10 juin 2020
- Sélection des communications par le comité scientifique : 15 juillet 2020
- Finalisation du programme (panels et conférenciers) : 30 septembre 2020
- Manifestation : 2-4 novembre 2020